

19 route de Monistrol - BP 49
43600 Sainte-Sigolène
Tél. : 04 71 66 62 11
Fax : 04 71 66 18 68
infos@sell43.fr

www.sell43.fr

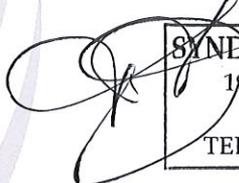
COMPTE RENDU
REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU JEUDI 14 FEVRIER 2019 A STE SIGOLENE

Début de séance 18H30

- Présentation de la convention de mise en œuvre d'un partenariat technique et financier pour la constitution et le maintien d'un fond de plan très grande échelle sur le Département de la Haute-Loire par le Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique (CRAIG). Cette convention, en partenariat avec le CRAIG, le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-loire, les Syndicats des Eaux de gestion des Eaux du Velay et du Brivadois et ENEDIS, permet d'acquérir des fonds de plan par orthophoto de grande précision en adéquation avec notre Système d'Information Géographique et répondant aux exigences réglementaires.
 - Mise à jour de la liste des délégués :
Pour la Commune des Villettes, M Marc Prebet remplace M Thierry Vacher comme titulaire et M Louis Simonnet remplace M Marc Prebet comme suppléant.
Pour l'Assainissement Collectif de la Commune de Beauzac, M Marc Million est désigné titulaire et M Jeanine Gessen suppléante.
Pour le Syndicat des Eaux de la Semène, M Davy Gardette remplace M Montélimard Gérard comme titulaire et M Laurent Coletto remplace M Davy Gardette comme suppléant. – Adoptée à l'unanimité
 - Approbation du Compte de Gestion : Adopté à l'unanimité
 - Vote des Comptes Administratifs 2018 Eau et Assainissement Collectif - Adoptés à l'unanimité
 - Affectation des résultats : adoptés à l'unanimité
 - Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires. – Adopté à l'unanimité
 - Convention de mise en œuvre d'un partenariat technique et financier pour la constitution et le maintien d'un fond de plan très grande échelle sur le Département de la Haute-Loire. – Adoptée à l'unanimité
 - Mise à jour de l'inventaire - Admission en non-valeur
 - Gestion du personnel :
 - Reconduction de l'adhésion au service assistance retraite du Centre de Gestion. – Adoptée à l'unanimité
 - Création de poste – adopté à l'unanimité.
- SPANC :
- Convention de mandat avec l'Agence de l'Eau relative à l'attribution et au versement des aides destinées à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif existantes présentant un danger pour les personnes ou un risque environnemental avéré. - Reportée

La séance est levée à 20H30

Le Président :
D.FREYSSINET


SYNDICAT DES EAUX LOIRE - LIGNON
19 ROUTE DE MONISTROL - BP 49
43600 STE SIGOLENE
TEL. 04 71 66 62 11 - FAX 04 71 66 18 68